

# Bulletin d'inscription au séjour ANCV-AREV : La côte d'Opale et Hauts de France

Nom , Prénom : .....

Nom , Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : .....Téléphone : .....

Adresse courriel : ..... ( bien lisible)

Personne à contacter en cas d'accident grave : (Nom, adresse et n°téléphone)

.....

Adhérent(s) au club de : ..... (\*)

(\*) **Seuls les membres de clubs adhérents à l'AREV peuvent s'inscrire à ce voyage.**

Si vous résidez dans une commune où il n'y a pas de club adhérent à l'AREV, vous pouvez devenir membre sympathisant à l'inscription en versant **15 € par personne, à ajouter à l'acompte**, dans ce cas, cochez la case suivante  « Sympathisant »

Cochez les cases correspondantes :

Bénéficiaire de l'aide ANCV  Non bénéficiaire

- Pour bénéficier de l'aide, joindre **impérativement** une photocopie, **recto-verso, de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022** (attention aux bords, tous les chiffres doivent être visibles)
- Pour les non-bénéficiaires, fournir photocopie de votre avis d'imposition ou seulement le recto et verso de la page 1 en masquant les chiffres.

Souhaite une chambre individuelle avec supplément de 84 € (à ajouter à l'acompte demandé)

Souhaite partager ma chambre avec la personne suivante, inscrite à ce même séjour

Nom, Prénom : .....

Choix de la date départ :  Indifférent  18 mai 2024  25 mai 2024  1<sup>er</sup> juin 2024

**Important : documents à joindre :**

1. La photocopie du dernier avis d'imposition (reçu en 2023).
2. La photocopie **recto-verso** de la carte nationale d'identité (ou passeport)  
(prendre soin de découper et d'assembler le recto et le verso de la copie )
3. Le chèque d'acompte, **à l'ordre de l'AREV** de **250 € par personne**  
(ajouter **15€ par personne** si membre sympathisant, ajouter **84 €** si chambre individuelle)

Envoyer l'ensemble, par La Poste, à l'adresse suivante :

**Mme Louissette Guinaudeau 20 rue des Frênes 85700 REAUMUR. (tel : 06 30 93 10 34)**

**Attention !**

**Le solde sera demandé deux mois avant le départ.  
Tout désistement sera traité par un dossier assurance-annulation.**